

Antonio GUTERRES et la question du réchauffement climatique

Antonio GUTTERES, Secrétaire général de l'ONU, était l'invité du 7-9 de France-Inter le 12 novembre 2018. A la journaliste Léa SALAME qui lui demandait, à propos de la COP 24 qui doit se réunir prochainement, s'il croyait vraiment que la société civile, les entreprises privées ou les ONG pouvaient se substituer aux Etats, notamment en l'absence des Etats-Unis, il a répondu qu'effectivement, aux Etats-Unis, les engagements forts de la société civile, de villes ou d'entreprises sont des indicateurs très positifs, malgré le retrait de ce pays des Accords de Paris sur le climat liés à la COP 21. Puis il a poursuivi ainsi sa réflexion :

« Mais la question est plus large car ce serait une erreur que de la limiter aux Etats-Unis. Ce que nous voyons, c'est que le changement climatique est en train d'aller plus rapidement que nous tous ... Les effets sur le terrain sont plus graves que les prévisions scientifiques les plus pessimistes. Nous le constatons partout : les désastres naturels, ce qui se passe en Arctique, la situation des glaciers, la température de la mer ... Et en même temps, je crois que la volonté politique un peu partout dans le monde a diminué. Les gens pensaient, à Paris, qu'on avait réussi un accord, que c'était fait. Non, ce n'est pas fait. L'accord de Paris doit être concrétisé, mais il n'y a pas de volonté politique suffisante. Les engagements de cet accord pour le climat ne sont pas réalisés, et plus grave que ça, Paris en soi-même n'était pas suffisant. Si les promesses faites alors devaient correspondre à une réalité, on aurait une augmentation de température de trois degrés à la fin de ce siècle. J'ai convoqué un sommet pour l'année prochaine dans le but de convaincre les Etats de présenter en 2020 des engagements permettant de réduire la croissance de la température à 1,5 degré. Et nous savons que même cela n'irait pas sans conséquence. Donc, il y a en même temps une situation plus grave que prévue et une absence de volonté politique plus grave que je ne le pensais, il y a un an. »

Avec de tels propos tenus à ce niveau, il n'est bien sûr plus possible d'ignorer la question des effets du réchauffement climatique et l'urgence à mettre en place des mesures résolues si nous voulons tant soit peu protéger la planète (du moins la vie humaine sur cette planète). Antonio GUTERRES évoque le rôle que

peut avoir la société civile dans ce combat pour le climat. Quant à nous, nous savons par exemple que de nombreuses collectivités locales proposent des initiatives très intéressantes et qui vont dans le bon sens. Nous savons également l'action que peuvent avoir les ONG en matière de sensibilisation, d'éducation et de dénonciation quand cela est nécessaire. L'ASPONA essaye, avec les très modestes moyens à sa disposition, d'être dans cette démarche. Mais ce qui ressort particulièrement des propos du Secrétaire général de l'ONU, ce sont ses positions plus que critiques sur la responsabilité des Etats dans leur incapacité à accomplir les engagements pris et à relever les défis pour l'avenir de la planète. Un écart très marqué, en effet, entre le dire et le faire. Près de chez nous, considérons, par exemple, le cas de l'extension en mer de Monaco. Un chantier gigantesque de plusieurs années pour gagner 6 hectares sur la Méditerranée. Etait-ce vraiment nécessaire d'entreprendre un tel programme ? A quels besoins humains cela correspond-il, si ce n'est de réaliser un ensemble immobilier de luxe à très forte valeur ajoutée, alors qu'on n'évoque jamais son impact carbone qui doit être énorme (sans parler des conséquences pour le littoral, la flore et la faune marine) ? Et quelle cohérence trouver là, avec une communication officielle qui brandit sur la scène internationale l'étendard de l'écologie et clame fort son attachement à la préservation des mers et des océans ?

Pour autant, le rôle de régulation des Etats doit rester essentiel dans l'action pour le climat, notamment face à la puissance des multinationales et des seules logiques de marché. C'est même une condition absolue pour éviter une dégradation irréversible de la situation.

Et il est bien vrai, en tous cas que, petites ou grandes, les associations, les ONG environnementales, en tant qu'organisations citoyennes, doivent rappeler leurs responsabilités et leurs obligations aux institutions et aux Etats, et notamment le respect de leurs engagements, chaque fois que la situation l'exige. Pour reprendre l'expression chère à Pierre RABHI, « faire leur part », en quelque sorte.

COGITO